

Les Glânois peuvent consulter le plan

Le plan directeur régional, qui sera mis en consultation dès demain, va orienter le destin du district



La préservation d'un cadre de vie de qualité est l'un des points forts du plan directeur régional glânois.



CHARLES GRANDJEAN

Aménagement Il va aiguiller les grandes lignes du destin du district pour les quinze ans à venir. Le plan directeur régional de la Glâne (PDR) franchit une étape clef avec la mise en consultation publique de son volet opérationnel. Toutes personnes, entreprises et autres entités concernées disposent de deux mois, à compter de vendredi, pour consulter les plans et les documents auprès des administrations communales et émettre d'éventuelles remarques.

Préfet de la Glâne, Willy Schorderet a dressé hier, devant la presse, les enjeux qui entourent ce PDR. Celui-ci «peut être vu comme une obligation», a relevé le président de l'Association Glâne Région, l'association de communes qui pilote le projet. Le préfet mentionne notamment les contraintes imposées par les autorités supérieures en termes de territoires d'urbanisation. «Cela nous oblige à avoir une vision de district», constate-t-il à travers l'exercice. Et d'estimer que cette planification «peut être à moyen terme un argument pour les fusions». En donnant l'exemple de petites localités privées de perspectives de développement.

Mais le préfet a aussi souligné les opportunités offertes par le PDR pour influencer sur la vision de la Glâne de demain. Outre les thèmes imposés, les différents ateliers participatifs ont ainsi fait émerger les thèmes du tourisme et de la gouvernance, qui constituent d'autres axes forts de cette planification. Aperçu.

Urbanisation L'intérêt est notamment porté sur le raccordement des divers quartiers vers les centres villageois. Cette vision a notamment pour but de justifier des améliorations de dessertes en transports publics. Illustration avec un réseau en étoile à Vuisternens-devant-Romont, dans l'espoir, à terme, d'obtenir la réouverture de la gare. Celle-ci fait l'objet d'une fiche de projet. Le PDR compte 11 fiches de projets. «L'idée est d'identifier les grands projets qui nécessitent une coordination particulière», explique Alain Renaud, chef de projet auprès du bureau d'urbanisme Archam. Innovation régionale: le PDR glânois intègre une charte de qualité de vie dans le district. Elle est basée sur les critères de Davos, à savoir huit critères de développement durable pour une culture du bâti de qualité.

Mobilité «Le PDR propose une autoroute à vélos du nord au sud et d'est en ouest, raccordant chaque localité», relève l'urbaniste Alain

Renaud. Concrètement, marquage et signalétique devraient à terme se développer sur certains axes du district, avec des efforts de sécurisation. Des tronçons actuellement séparés les uns des autres devraient être raccordés. Le maillage projeté touche tant des routes principales que secondaires. A l'image de routes d'améliorations foncières qui offrent des itinéraires alternatifs. Ce maillage permet d'atteindre centres de localités, zones d'activités et sites touristiques.

Economie Si le plan directeur cantonal n'attribuait que 0,7 hectare (ha) pour les zones régionales et locales, le PDR est parvenu à dégager 7,5 hectares supplémentaires. En passant au crible l'ensemble des zones d'activités, il a été constaté que certaines entreprises n'avaient plus besoin d'expansion ou que certaines communes souhaitaient changer l'affectation de zones d'activités en zones d'habitation, rapporte l'urbaniste. «Cela nous permet aussi d'avoir des zones prêtes et de pouvoir dire oui à des entreprises. On ne recommence pas l'expérience Rolex», commente le préfet.

Tourisme La Glâne souhaite miser sur le tourisme doux. Qu'il s'agisse de son patrimoine historique avec ses pôles de Romont et de Rue, de son patrimoine religieux avec Siviriez ou de l'art avec le projet de Musée d'art contemporain de Middel. Qui lui aussi dispose d'une fiche. «Le projet de musée va servir à développer la cadence des transports publics entre Châtonnaye et Romont», illustre Alain Renaud. Qui met aussi en avant un tronçon de mobilité pour vélos et piétons, évitant la route cantonale en empruntant la crête, en passant par le site muséal.

Forêt Le PDR a par ailleurs été élaboré en coordination avec le Plan de gestion forestière de la corporation forestière Glâne-Farzin pour la période 2020-2035. Parmi les enjeux: «Implanter de nouvelles infrastructures en tenant compte des divers intérêts de la société» et «concentrer les visiteurs en forêt aux endroits appropriés», comme l'a souligné le garde forestier Sylvain Deillon. Les fonctions prépondérantes sont la production (63% des surfaces), la protection (15%) et l'accueil du public (14%).